

*Laure Budzinski*

ATILF Université de Lorraine  
& CNRS

RECONSIDÉRATION  
ÉTYMOLOGIQUE ET  
HISTORIQUE DU VOCABLE  
*DIALECTOLOGIE*

1. INTRODUCTION

1.1. PRÉSENTATION DE L'ARTICLE ÉTYMOLOGIQUE  
DANS LE CADRE DE LA THÈSE *DICIONNAIRE HISTORIQUE  
ET ÉTYMOLOGIQUE DE LA TERMINOLOGIE FRANÇAISE*

Ce travail part du constat qu'il existe de nombreuses lacunes dans le traitement étymologique et historique de la terminologie linguistique française. Dans le cadre d'une thèse commencée en 2010 (Budzinski en préparation), nous nous proposons de reconsidérer l'étymologie des termes de la linguistique française. Les internationalismes de formation savante (cf. Greive 1976, Schraeder 1990) ne sont pas tous pourvus d'étymologies satisfaisantes et cela même si les dictionnaires étymologiques donnent l'impression d'être en mesure de présenter des résultats fiables. Il s'ensuit qu'un travail consacré à l'étymologie et l'histoire de la terminologie linguistique apportera un gain dans la connaissance des processus de formation du vocabulaire de la linguistique et, plus largement, à de meilleures connaissances sur la création lexicale en français.

Cette étude a pour objectif de présenter l'étymologie et l'histoire du vocable DIALECTOLOGIE.

1.2. OBJECTIF ET MÉTHODE

Notre travail s'inscrit dans le cadre théorique de l'étymologie-histoire (Baldinger 1959, Höfler 1995/1996) pour lequel l'étymologie ne peut se réduire à la présentation d'un étymon, mais doit nécessairement établir le lien historique entre celui-ci et le lexème à décrire, d'un point de vue sémantique et formel. En partant du principe de Baldinger pour qui il est nécessaire d'établir « la biographie du mot » (Baldinger 1959), nous nous devons de reconsidérer les représentations dans les principaux monuments étymologiques afin de voir quelles sont les lacunes à combler. Ainsi un des premiers aspects de notre travail consiste en une représentation complète des sémantismes qui ne sont pas distingués par les principaux dictionnaires étymologiques tels le FEW, Dauzat (1964), Bloch & Wartburg (1968), Gamillscheg (1969) et le TLF. Nous consulterons

aussi quelques-uns des dictionnaires étymologiques les plus répandus tels Picoche (1979), Robert Historique ou Baumgartner & Ménard (1996). Cette partie du travail ne sera pas abordée dans cet article étant donné que le vocable que nous présentons n'a qu'un seul sémantisme. Le second aspect du travail consistera en une analyse détaillée de l'origine du vocable étudié afin de voir s'il s'agit d'un emprunt, d'un calque ou d'une construction française. Dans le cadre d'un transfert linguistique (emprunt ou calque), il sera alors important d'étudier par quel moyen le vocable a été intégré dans le lexique français et, si cela est possible, de mettre en avant le protagoniste qui a permis la lexicalisation du terme.

### 1.3. TERMINOLOGIE

Nous souhaitons souligner que dans cet article nous suivrons la terminologie et les conventions d'écriture qui s'inscrivent dans le cadre de la théorie Sens-Texte (cf. Mel'čuk 1974 ; Mel'čuk, Clas & Polguère 1995). Selon cette école, le vocable désigne « un regroupement de lexies [ou de lexèmes] qui ont les deux propriétés suivantes : 1. elles sont associées aux mêmes signifiants ; 2. elles présentent un lien sémantique évident » (Polguère 2008 : 59). Quant au lexème (par exemple TABLE<sub>1</sub> « pièce de mobilier »), il est pour la théorie Sens-Texte « une généralisation du signe linguistique de type mot-forme : chaque lexème de la langue est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes que seule distingue la flexion » (Polguère 2008 : 50).

En respectant les conventions propres à cette terminologie, nous représenterons toujours le vocable comme suit : DIALECTOLOGIE.

## 2. DIALECTOLOGIE

### 2.1. ÉTAT DE LA QUESTION

#### 2.1.1. HISTOIRE

Examinons la description faite de ce vocable par les principaux dictionnaires étymologiques (ou qui présentent une dimension étymologique) du français : le FEW, Dauzat (1964), Bloch & Wartburg (1968), Gamillscheg (1969), le TLF, Picoche (1979), Robert Historique (1992) et Baumgartner & Ménard (1996). Force est de constater que peu d'entre eux traitent le vocable DIALECTOLOGIE : seuls Dauzat, Bloch & Wartburg, le TLF, Robert Historique et Baumgartner & Ménard. Par ailleurs nous verrons que la description du vocable est, dans la plupart des cas, faite de manière extrêmement restreinte.

Nous sommes surpris de constater que seul le TLF et Robert Historique fournissent une définition du vocable DIALECTOLOGIE : « partie de la linguistique consacrée à l'étude des dialectes et des patois et qui procède à l'inventaire des faits linguistiques observables dans une aire dialectale donnée et à l'interprétation de ces faits » (TLF 1979 *s.v. dialectologie*) ; « qui désigne une discipline linguistique essentielle, qui s'attache à décrire les dialectes et patois (Robert Historique *s.v. dialecte*). Dauzat,

Bloch & Wartburg et Baumgartner & Ménard classent le vocable DIALECTOLOGIE sous l'entrée *dialecte*, laissant ainsi au lecteur l'effort de constituer lui-même une définition du vocable selon la définition de DIALECTE. Cependant étant donné que ces trois dictionnaires n'énoncent qu'une étymologie-origine du vocable DIALECTE<sup>1</sup>, le lecteur ne peut que formuler des hypothèses quant à l'histoire du vocable DIALECTOLOGIE.

Tous les dictionnaires étymologiques que nous avons cités ci-dessus présentent 1881 ou 1882 comme première attestation du vocable DIALECTOLOGIE, à l'exception de Baumgartner & Ménard, qui se montre moins précis car ils indiquent « fin XIX<sup>e</sup> s. » (Baumgartner & Ménard 1996). Tous font référence à un événement marquant à savoir la « date de création de la chaire de dialectologie à l'École Pratique des Hautes Etudes, occupée d'abord par J. Gilliéron » (TLF 1979 s.v. *dialectologie*). Nous pouvons constater que ces ouvrages éludent indûment la question d'une attestation, car il est impossible de considérer un événement comme étant une première attestation. En effet, aucun des dictionnaires cités ne présente une réelle première attestation extraite d'un ouvrage ou d'un article. Relever un épisode important qui a certainement permis au terme *dialectologie* d'accroître sa légitimité dans le vocabulaire est intéressant pour l'histoire du vocable DIALECTOLOGIE, cependant il est fondamental de ne pas confondre l'unité lexicale et son référent.

Lorsque l'on établit l'histoire d'un vocable, il est indéniable qu'il est important de retracer les principaux événements ayant permis sa lexicalisation et sa diffusion. Cependant le travail étymologique se doit également de présenter une première attestation afin de consolider le tracé historique du vocable. Nous verrons dans la partie 2.2. l'intérêt de présenter une première attestation pour l'explication étymologique d'un vocable.

### 2.1.2. ORIGINE

Parmi les principaux dictionnaires étymologiques (ou présentant une dimension étymologique) du français, seul le TLF présente explicitement une étymologie du vocable DIALECTOLOGIE : « Dérivé de *dialecte* ; suffixe *-logie* » (TLF 1979 s.v. *dialectologie*). Dauzat, Bloch & Wartburg, Robert Historique et Baumgartner & Ménard classent *dialectologie* sous l'entrée *dialecte*, ce qui suggère une formation française.

## 2.2. APPORTS DE NOTRE RECHERCHE

### 2.2.1. PRÉMISSSES DE CETTE RECHERCHE

Les premières réflexions sur le vocable DIALECTOLOGIE ont été amorcées lors d'un cours d'introduction à la lexicologie, suivi en 2009. Dans le cadre de ce cours, nous étions plusieurs étudiants et chacun revoyait l'étymologie d'un vocable afin de l'inclure

---

<sup>1</sup> « 1550, Ronsard ; parfois fém. ; du lat. *dialectus*, fém. empr. Au gr. *Dialektos* » (Dauzat 1964 s.v. *dialecte*) ; « 1550 (Ronsard). Emp. du lat. *dialectus* (du grec *dialektos*, fém., d'où l'emploi de *dialecte* comme fém.) » (Bloch & Wartburg 1968 s.v. *dialecte*) ; « empr. au lat. *dialectus*, du grec *dialektos*, de *dialégein* "parler une langue particulière" » (Baumgartner & Ménard 1996 s.v. *dialecte*).

dans la base du TLF-Étym (programme de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*, cf. Buchi 2005 ; Andronache 2009 ; Chauveau & Buchi 2011). Dans le cadre de la thèse *Dictionnaire historique et étymologique de la terminologie linguistique française*, nous avons ensuite revu le travail effectué sur DIALECTOLOGIE afin de pousser la réflexion théorique sur l'étymologie de ce vocable.

### 2.2.2. HISTOIRE

Comme nous l'avons vu précédemment, les principaux ouvrages de référence datent l'existence du vocable DIALECTOLOGIE dans le lexique français depuis 1881. Comme nous l'avons relevé dans la partie 2.1.1., il est fondamental pour un travail étymologique de ne pas faire de confusion entre une première attestation et un événement historique qui ne peut tenir lieu de première attestation. Ainsi avons-nous pu relever une première attestation de DIALECTOLOGIE en 1810, dans la traduction d'un ouvrage allemand cité dans la revue *Journal général de la littérature étrangère* (1810 : 213) : « *Versuch über die Maltesische Sprache [zur Beurtheilung der neulich wiederholten Behauptung, dass die ein Überrest der alpunischen sey, und als Beytrag zur arabischen Dialectologie]* ; Essai sur la langue maltaise, considérée comme dérivant de l'ancienne langue punique ; mémoire pour servir à la dialectologie arabe ». L'auteur de cet ouvrage fut Wilhelm Gesenius, orientaliste allemand et critique biblique. Ainsi, le terme français *dialectologie* n'était sans doute pas encore largement diffusé et nous avons pu constater que la plupart des attestations antérieures à 1881 faisaient référence à un contexte germanique. En 1822, dans l'ouvrage *La Suisse ou Tableau historique, pittoresque et moral des cantons helvétiques ; mœurs, usages, coutumes, curiosités naturelles, etc.* (Depping 1822) dans lequel apparaît *dialectologie*, l'historien français Georg Bernhard Depping cite Franz Josef Stalder. Ce dernier, qui est considéré comme l'un des fondateurs de la dialectologie en Suisse (cf. *Schweizerisches Idiotikon* 1 : 8). Nous avons pu également relever dans la *Revue de bibliographies analytique* (1840 : 22) une autre attestation qui permet de prouver la continuité d'usage du vocable DIALECTOLOGIE depuis la première attestation trouvée en 1810.

Nous nous sommes également intéressée au moment à partir duquel le vocable a été accepté par la norme en relevant la première attestation lexicographique. Ainsi, à partir de 1929, il a été possible de trouver une entrée de dictionnaire pour DIALECTOLOGIE dans le Larousse.

### 2.2.3. ORIGINE

Jusqu'à présent, DIALECTOLOGIE a toujours été considéré comme une formation française dérivée de *dialecte* avec une suffixation du formant *-logie* (TLF 1979 s.v. *dialectologie*).

L'examen des premières attestations nous a amenée à reconsidérer l'origine du vocable DIALECTOLOGIE. La source dans laquelle la première attestation française a été

relevée, c'est-à-dire la revue *Journal général de la littérature étrangère*, présente un ouvrage allemand dont le titre est traduit en français et dans lequel apparaît le terme *dialectologie*.

Cette donnée nous a ainsi mise sur la piste d'un possible emprunt à l'allemand DIALEKTOLOGIE. Cette hypothèse est par ailleurs confortée par plusieurs attestations françaises postérieures à 1810 qui font référence à un contexte germanique. Ainsi avons-nous étendu nos recherches au vocable allemand DIALEKTOLOGIE afin de tester s'il existe des attestations antérieures à celles relevées en français. Et la réponse est clairement oui, car nous avons pu trouver une première attestation allemande du vocable dans un ouvrage de Gottfried Schütze : « Die ebenfalls vormals von unserm jetzigen vortreflichen herrn Senator Franz Anton Wagner al seine gelehrte Steitschrift öffentlich vertheidiget worden ist, um die Hamburgische Geschichte verdient gemacht ; und sein Hamburgisches Idioticon und Dialectologie, die anfänglich als ein hochzeitgeschent an den Profess. Henrich Gottl. Schelhafer » (Schütze 1776 : 12).

Relevons que cette première attestation allemande a une graphie différente de celle qui sera par la suite communément utilisée, pour laquelle la lettre *k* remplacera la lettre *c*.

Les attestations allemandes antérieures aux attestations françaises permettent de suggérer un emprunt à l'allemand, et nous pouvons aussi conforter cette hypothèse par le fait que la première attestation française se trouve dans la traduction d'un ouvrage allemand où français DIALECTOLOGIE traduit allemand DIALEKTOLOGIE. Nous relèverons le fait que le germanisme aurait peut-être été moins facilement adapté sous cette forme s'il ne s'intégrait pas aussi bien dans le lexique français. Par ailleurs, l'origine d'allemand DIALEKT (cf. Schulz *s.v. Dialekt*) relève de l'*etimologia remota* (en tant que *etimologia proxima* de l'allemand, elle mériterait un article à part entière), or notre article se veut représentatif d'une *etimologia proxima* du français (cf. Buchi à paraître, qui milite en faveur de l'application de ce principe aux dictionnaires étymologiques).

### 3. ARTICLE ÉTYMOLOGIQUE *DIALECTOLOGIE*

Présentons à présent l'article étymologique *dialectologie*, tel qu'il figurera dans le *Dictionnaire historique et étymologique de la terminologie linguistique française* (Budzinski en préparation).

DIALECTOLOGIE s.f.

« Étude des dialectes, qui procède à l'inventaire des faits linguistiques observables dans une aire dialectale donnée et à l'interprétation de ces faits ». ♦ Attesté depuis 1810 [dans la traduction du titre d'un ouvrage allemand] (*Journal littérature étrangère* : 213) : « Versuch über die Maltesische Sprache [zur Beurtheilung der neulich wiederholten Behauptung, dass die ein Überrest der alpunischen sey, und als Beytrag zur arabischen Dialektologie] ; Essai sur la langue maltaise, considérée comme dérivant de l'ancienne langue punique ; mémoire pour servir à la dialectologie arabe, par [G. Gesenius] ».

Plusieurs attestations anciennes font référence à un contexte germanique, parmi lesquelles celle de 1822 (Depping : 53) : « M. Sta[ld]er, auteur d'une Dialectologie suisse » (avec note : « *Les langues des cantons de la Suisse, ou dialectologie suisse* »).

Ces premiers témoignages ne représentent pas des emprunts ponctuels ; il y a au contraire continuité, comme le montre par exemple l'attestation suivante de 1840 (*Revue de bibliographie analytique* 1 : 22) : « M. Littré a cherché à éclaircir cette question autant qu'il était en lui, et a eu soin d'avertir le lecteur toutes les fois qu'il s'est permis d'introduire des changements dans son texte, afin que les personnes qui s'occupent de dialectologie pussent avoir la lecture même des manuscrits ».

Première attestation lexicographique : 1929 (LAROUSSE<sup>3</sup> : DIALECTOLOGIE [...] n. f. Étude des dialectes).

Emprunt à l'allemand DIALECTOLOGIE s.f. « étude des dialectes, qui procède à l'inventaire des faits linguistiques observables dans une aire dialectale donnée et à l'interprétation de ces faits » (Schütze 1776 : 12)<sup>2</sup>.

#### 4. CONCLUSION

Ce tour d'horizon du traitement du vocable DIALECTOLOGIE par les principaux dictionnaires étymologiques du français nous démontre que l'on peut attendre d'une recherche consacrée à l'étymologie et à l'histoire de la terminologie linguistique un gain important en connaissances historico-étymologique. Ce gain dans la description de lexèmes particuliers devrait permettre un progrès dans la description des internationalismes savants.

Comme nous avons pu le constater, il est fondamental de présenter une étymologie complète et détaillée d'un vocable afin de comprendre son histoire. En effet, nos recherches ont pu mettre en évidence de nouvelles datations qui ont elles-mêmes permis de formuler une nouvelle hypothèse étymologique. Ainsi nous sommes face non pas à une formation française mais à un emprunt à l'allemand. Le terme allemand *Dialectologie* a pu être traduit facilement étant donné que la langue française comportait déjà dans son lexique le terme *dialecte* ainsi que le formant *-logie*. Ainsi l'emprunt à l'allemand a certainement pu être facilité.

Nous pouvons également relever qu'un dictionnaire historique se doit de présenter plusieurs dates afin de recréer le parcours complet d'un vocable. Nous ne pouvons pas nous contenter de « donner une seule et unique date pour établir l'histoire d'un mot français » (Höfler 1996 : 173). Dans notre article étymologique consacré au vocable DIALECTOLOGIE, nous pouvons en effet constater l'importance de présenter plusieurs attestations. Ces dernières permettent d'une part de prouver la continuité d'usage du vocable et elles permettent d'autre part de confirmer l'hypothèse d'un emprunt à l'alle-

<sup>2</sup> « Die ebenfalls vormals von unserm jetzigen vortreflichen herrn Senator Franz Anton Wagner al seine gelehrte Steitschrift öffentlich vertheidiget worden ist, um die Hamburgisches Geschichte verdient gemacht ; und sein Hamburgisches Idioticon und Dialectologie, die anfänglich als ein hochzeitgeschent an den Profess. Henrich Gottl. Schelhafer ».

mand. En effet, plusieurs attestations postérieures à la première attestation en français font référence à un contexte germanique.

Jusqu'à présent la littérature spécialisée n'était pas en mesure de présenter une première attestation du vocable DIALECTOLOGIE. Rappelons que Dauzat, le TLF ainsi que Robert Historique évitent la question d'une première attestation en présentant « 1882 (date de création de la chaire de dialectologie à l'École Pratique des Hautes Études, occupée d'abord par J. Gilliéron) » (TLF 1979 *s.v. dialectologie*). Il ne faut pas confondre « mot » et « chose » (Zumthor 1958). En effet, l'attestation présentée jusqu'à présent par Dauzat, le TLF ainsi que Robert Historique est une indication extralinguistique car il s'agit d'une indication historique.

Les recherches effectuées dans le cadre de notre thèse nous incitent à penser que de nombreux articles étymologiques sur les termes de la linguistique doivent être reconsidérés, tant d'un point de vue des datations, de la confusion entre indications extralinguistiques et attestations que du point de vue de l'étymon.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANDRONACHE Marta, 2009, Le traitement des emprunts du français aux autres langues romanes dans le cadre du programme de recherche TLF-Étym., *Studia Universitatis Babeş-Bolyai* 3, Cluj-Napoca, 91–105.
- BALDINGER Kurt, 1959, L'étymologie hier et aujourd'hui, *Cahiers de l'association internationale des études françaises* 11, 233–264.
- BAUMGARTNER Emmanuelle, MÉNARD Philippe, 1996, *Dictionnaire étymologique et historique de la langue française*, Paris : Librairie Générale Française.
- BLOCH Oscar, WARTBURG Walther von, 1968<sup>2</sup> (1932<sup>1</sup>), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : P.U.F.
- BUCHI Éva, 2005, Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*, (in :) *Estudis romànics* 27 : 569–571.
- BUCHI Éva, à paraître, Etymological dictionaries, (in :) Philip Durkin (ed.), *The Oxford Handbook of Lexicography*, Oxford : Oxford University Press.
- BUDZINSKI Laure, en préparation, *Dictionnaire historique et étymologique de la terminologie linguistique française*, Thèse Université Nancy 2 (Nancy-Université).
- CHAUVEAU Jean-Paul, BUCHI Éva, 2011, État et perspectives de la lexicographie historique du français, *Lexicographica. International Annual for Lexicography* 27 : 101–122.
- DAUZAT Albert, DUBOIS Jean, MITTÉRAND Henri, 2001 (1938<sup>1</sup>), *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris : Larousse.
- DEPPING Georg Bernhard, 1822–1824, *La Suisse ou Tableau historique, pittoresque et moral des cantons helvétiques ; mœurs, usages, coutumes, curiosités naturelles, etc.*, 4 volumes, Paris : Eymery.
- FEW = WARTBURG Walther von et al., 1922–2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 volumes, Bonn/Heidelberg/Leipzig-Berlin/Bâle : Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.
- GAMILLSCHEG Ernst, 1969<sup>2</sup> (1928<sup>1</sup>), *Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache*. Heidelberg, Winter.
- GREIVE Artur, 1976, Contributions méthodologiques à la lexicologie des mots savants, (in :) Marcel Boudreault & Frankwalt Möhren (éds), *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, tenu à l'Université Laval du 29 août au 5 septembre 1971*, Québec : Presses de l'Université Laval : 1 : 615–625.

- HÖFLER Manfred, 1995/1996, Fr. *paella, pizza, moussaka, muesli*. Datation lexicographique et étymologie des mots, *Travaux de linguistique et de philologie* 33–34, 173–178.
- Journal général de la littérature étrangère, ou Indicateur bibliographique et raisonné des Livres nouveaux en tous genres, Cartes géographiques, Gravures et Œuvres de Musique qui paraissent dans les divers pays étrangers à la France [...]*, Paris/Strasbourg : Treuttel et Würtz, 1800–1830.
- LAROUSSE<sup>3</sup> = AUGÉ Paul, 1928–1933, *Larousse du XX<sup>e</sup> siècle*, 6 volumes, Paris : Larousse.
- MEL'ČUK Igor, 1974, *Opyt teorii lingvisticskix modelej «Smysl ↔ Tekst»* [Toward a Theory of Meaning-Text Linguistics Models], Moscou : Nauka.
- MEL'ČUK Igor, CLAS André, POLGUÈRE Alain, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- PICOCHÉ Jacqueline, 2002 (1979<sup>1</sup>), *Dictionnaire étymologique du français*, Paris : Le Robert.
- POLGUÈRE Alain, 2008, *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales, nouvelle édition*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Revue de bibliographie analytique = 1840–1845, Revue de bibliographie analytique, ou Compte rendu des ouvrages scientifiques et de haute littérature, publiés en France et à l'étranger*, Paris : Aurel/Duprat.
- Robert Historique = REY Alain, 1998<sup>2</sup> (1993<sup>1</sup>), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert.
- SCHRAEDER Burkhard, 1990, Versuch einer theoretischen Grundlegung der Internationalismen-forschung, (in :) Peter Braun et al. (éd.), *Internationalismen. Studien zur interlingualen Lexikologie und Lexikographie*, Tübingen : Niemeyer : 34–46.
- SCHULZ, *Fremdwörterbuch* = STRAUß Gerhard (dir.), 2004<sup>2</sup> (1913–1988<sup>1</sup>), *Deutsches Fremdwörterbuch*. Berlin/New York: de Gruyter.
- SCHÜTZE Gottfried, 1776. *Die Geschichte von Hamburg für den Liebhaber der vaterlaendischen Geschichte: Aelteste Hamburgische Geschichte in dem Zeitraume von der Gruendung der Stadt Hamburg im Jahr 808 bis zur Erloeschung des maennlichen Billingschen Stammes im Jahr 1106*, Volume 1. Fritsch.
- Schweizerisches Idiotikon. Wörterbuch der schweizerdeutschen Sprache, gesammelt auf Veranstaltung der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich unter Beihülfe aus allen Vereinen des Schweizervolkes*, Frauenfeld, Huber. 1881–.
- TLF = IMBS Paul, QUEMADA Bernard (dir.), 1971–1994. *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789–1960)*, 16 volumes, Paris : Éditions du CNRS/Gallimard.
- TLF-Étym = STEINFELD Nadine (dir.), 2005–, *Programme de recherche « TLF-Étym », Révision sélective des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé*, Nancy : ATILF, site internet : <http://www.atilf.fr/tlf-etym>.
- ZUMTHOR Paul, 1958, Fr. *étymologie* : essai d'histoire sémantique, *Etymologica. Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag*. Tübingen, Niemeyer : 1, 873–893.

## Summary

### Etymological and Historical Reconsideration of the French Vocabule *dialectologie*

*Etimologia proxima* of the French prevails in this methodological approach in order to show how the vocabule was introduced into the French lexicon. With a modern view on the etymology we can't just present the etymon but it's essential to build the historical link between the etymon and the vocabule that we describe.

First, it's necessary to consider what the main etymological dictionaries propose (for example FEW and TLF) to reveal what are the gaps for a correct description. So we must give a first attestation. Indeed dictionaries only proposed so far an event marking the field of dialectology but not a first

term's attestation. When we examine the first attestation of the French vocable it's possible to see that fr. *dialectologie* is a borrowing from German and not a French creation.

### Streszczenie

#### Etymologiczne i historyczne refleksje na temat francuskiego słowa *dialectologie*

Autorka przyjęła w artykule metodologię reprezentującą ujęcie zwane *etimologia proxima* dla języka francuskiego, aby ukazać, jak słowo *dialectologie* weszło do słownictwa francuskiego. W ramach nowoczesnej wizji etymologii nie można się zadowalać przedstawianiem etymonu, lecz konieczne jest ustalenie historycznego związku między nim a opisywanym słowem.

Przegląd opisów w głównych słownikach etymologicznych (takich jak choćby FEW czy TLF) pozwolił zidentyfikować luki, które trzeba wypełnić w opisywaniu tego słowa. Było zatem konieczne przedstawienie pierwszego poświadczenia użycia. Słowniki bowiem proponowały dotąd jakieś wydalenie zaznaczające dziedzinę dialektologii, a nie pierwsze poświadczenie samego terminu *dialectologie*. Przebadanie pierwszych poświadczeń użycia owego francuskiego słowa pozwoliło wykazać, że jest ono zapożyczeniem z języka niemieckiego, a nie wytworem francuszczyzny.

